AUSSONNE Actualités

OCTOBRE 2012 • BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Rentrée
Etat des Lieux
p. 3

Le Pex
Retour sur la concertation publique
p. 4

SOMMAIRE

pages

Zoom sur 3
La rentrée scolaire

Grands projets 4-5
Le Pex expliqué aux Aussonnais

Travaux 6-7
• C. Gomez, à la tête du service
• Un été actif pour les services techniques

Développement durable 8
Adoptez le composteur

Dans les services 9
Les équipes se renforcent

Relais emploi 10
Pour les employeurs aussi

Hommages 11
Carnets noirs, la loi des séries

Jeunesse 12-13
Reprise du CLAS

Citoyens à l'honneur 14
• Arnaud Chestich en or
• Les médaillés du travail honorés

Vie locale 15
Un nouveau commandant à la brigade

Culture et loisirs 16-17
Pleins feux sur les programmes

Expression libre 18

Adresses utiles 19

Les temps forts 20
De fête en fête

Numéro gratuit

Graphiste :
ORSEAU Philippe
Tél. 06 20 68 09 10
www.orseau.com
Imprimeur :
IMPRIMERIE RELIEFDOC
Tél. 05 61 24 49 98

éditorial

Chers(es) Administrés(ées),

Notre Plan Local d'Uranisme(PLU) a été approuvé à une forte majorité au Conseil de Communauté de Toulouse Métropole le jeudi 11 octobre dernier.
Comme vous le savez, nous avons bâti l'ossature de ce PLU sur 5 orientations fondamentales et d'intérêt communautaire :

- Recentrer le développement urbain autour du cœur de village
- Renforcer l'attractivité économique de la commune
- Organiser les transports et déplacements
- Valoriser le cadre de vie de notre commune
- Offrir la possibilité d'accueillir le futur Parc des Expositions.

Engagée dès le 12 février 2010 et après concertation, enquête publique, délibérations concordantes entre la Commune et la Communauté Urbaine, la révision de notre PLU a enfin abouti. Il est maintenant entre les mains du préfet et soumis aux 2 mois de recours des tiers.
Ce document d'aménagement de notre territoire est indispensable pour organiser son avenir, espérons que chacun de nous y reconnaîtra la marque de l'intérêt général que nous avons voulu lui apporter.

Lysiane MAUREL
Maire d'Aussonne

Ecoles
Rentrée **sereine**

Annoncée dès le mois de juin, l'ouverture de deux classes supplémentaires a été bien anticipée. Au creux de l'été, services techniques et entreprises mandatées ont œuvré pour accueillir dans d'excellentes conditions, le jour de la rentrée, les petits Aussonnais et leurs équipes pédagogiques ou d'animation.

Au total, ce sont 789 élèves qui ont repris le chemin de l'école.

L'école Louise-Michel accueille 8 classes. Au total, 234 enfants y sont scolarisés.

L'école Jules-Ferry accueille 21 classes, dont 19 en élémentaire et 2 en maternelle. Au total, 555 enfants y sont scolarisés. 18 classes sont hébergées dans les locaux de l'école rénovée. 3 classes sont hébergées dans des préfabriqués dont la qualité d'usage apporte tout le confort voulu aux élèves et aux enseignants. Les vacances ont été mises à profit pour démonter les préfabriqués inoccupés. Les équipes techniques sont intervenues pour sécuriser les plateformes d'implantation. Le projet de réaménagement de la cour est à l'étude avec la participation des élus juniors. L'été a également permis de préparer le jardin pédagogique. Enfin, les espaces herbus dans la cour de maternelle comme dans celle du primaire ont été remplacés par des sols drainants plus adaptés aux jeux des enfants.

En bref

Fournitures scolaires

C'était une première, elle a prouvé son efficacité : au cours de l'été, les établissements scolaires, primaire et collège ont communiqué à la mairie la liste des fournitures nécessaires pour la rentrée. La mairie a été relais d'information en mettant cette liste en ligne sur son site ; les familles ont pu préparer la rentrée plus sereinement. Une initiative à reconduire.

Vacances

Après vote du Conseil Supérieur de l'éducation, le Ministère de l'Education Nationale a modifié le calendrier scolaire 2012/2013. Pour rappel,

- **A Toussaint, les vacances débuteront le vendredi 26 octobre après la classe. Les cours reprendront le lundi 12 novembre 2012 au matin.**
- **Les vacances d'été commenceront le vendredi 5 juillet 2013 après la classe, au lieu du jeudi 4 juillet. La 2ème journée sera rattrapée les mercredis 3 avril et 22 mai 2013, après-midi.**

Centre de loisirs

Il faut aussi rappeler que la commune met à disposition des familles un service personnalisé le mercredi après-midi. Dans le cadre du Centre de Coordination des Accompagnements aux Activités (CCAA), les enfants des ALSH peuvent être accompagnés par des animateurs vers des activités associatives. Ce service favorise la pratique des activités sportives et culturelles ; il facilite l'organisation des loisirs pour les familles et laisse ainsi libre choix aux enfants de s'inscrire dans l'une ou l'autre des disciplines offertes par les associations locales.

L'an passé, le CCAA a accompagné 45 enfants en primaire et 15 enfants en maternelle sur leurs lieux de loisirs.

Parc des Expositions
Un projet mobilisateur

© OMA

Près de 150 personnes ont assisté à la réunion publique organisée le 18 septembre à la salle des Fêtes. A la tribune, Toulouse Métropole portait le projet. En salle, les Aussonnais posaient les questions !

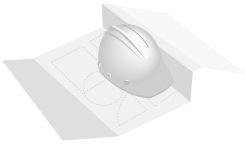

Déjà présenté dans notre édition de juillet 2011, lors du choix de l'architecte, le futur Parc des Expositions -le PEX pour les initiés-, fait l'objet des premières concertations.
Aussonne accueillait la première réunion publique. Europolia, chef d'orchestre du projet pour le compte de Toulouse Métropole vivait donc son baptême du feu. Le projet a fait l'objet d'une présentation la plus complète possible, en l'état d'avancement du dossier.

Les préalables :

l'actuel Parc des Expositions situé sur l'île du Ramier à Toulouse doit être remplacé. Le diagnostic est sans appel : il est obsolète, sous dimensionné, éloigné de l'aéroport, mal desservi en parking et en accès… Implanté dans un tissu urbain, il ne peut être ni réhabilité, ni étendu. A terme, il sera rasé pour laisser place à une zone verte.
Le nouveau parc des expositions doit répondre à l'ambition d'une métropole en pleine expansion. Toulouse est la 4ème agglomération de France et n'a pas les moyens de son rang. Le futur PEX est conçu pour recevoir des salons professionnels, des événements culturels, des manifestations dont les retombées économiques seront profitables à l'agglomération. Il doit avoir un rayonnement européen.

L'implantation

Les acteurs du projet (Toulouse Métropole, la Région, Tisséo) veulent tirer les leçons du passé. Le PEX sera situé dans une vaste zone, en limite de territoire entre Aussonne et Beauzelle, à hauteur de Garossos ; les bâtiments se situeront sur Aussonne, les infrastructures sur Beauzelle. Il se trouvera dans un secteur desservi par la ligne de tramway et la 902 qui seront prolongées, à proximité de l'aéroport, près des installations d'Airbus.

Le maître d'oeuvre

51 équipes ont répondu au concours, ouvert à l'international. Le choix du jury de concours s'est porté sur l'agence OMA (Office for Metropolitan Architecture), créée par l'architecte hollandais Rem Koolhas et représentée par Clément Blanchet. Elle est associée à des cabinets d'architecture (Puig Pujol Architectures et Sutter & Taillandier) et d'ingénierie (Ingerop).

Les atouts du projet

Le projet a retenu l'attention du jury pour sa fonctionnalité. Il est à la fois sobre et audacieux. Sa compacité « économise » de l'espace grâce à une faible emprise au sol. Le PEX a été conçu pour être modulable et fonctionnel. Il sera doté d'un parc de stationnement de 4500 places, dont 3000 en silos.

Les effets seconds

La construction et la mise en service du PEX devraient être porteurs d'emplois de proximité dans tout type de métiers (travaux, hôtellerie, services). Si la circulation reste une question vitale, on sait que la présence du PEX va entraîner la prolongation de la 902 et de la ligne T1, mais aussi la création d'un maillage de pistes cyclables dont profiteront aussi les populations locales.

Les étapes

Après la phase de concertation publique qui vient de se terminer, diverses études dites « pré-opérationnelles » vont se poursuivre pour mesurer les impacts de l'implantation au regard de différentes thématiques : sol, environnement, pollutions de l'air, déplacements… En 2013 les études et enquêtes publiques devraient être finalisées. Les travaux pourraient débuter en 2014. Construction des bâtiments et travaux d'infrastructure devraient être concomitants. La mise en service est prévue pour 2016/2017.

Quelques chiffres

Le PEX s'articulera autour de 70 000 m² de surfaces couvertes et de 40 000 m² d'aires d'exposition extérieures. Le coût du projet global (bâtiments et infrastructures associées) est estimé à 300 millions d'euros HT. Toulouse Métropole, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne et le syndicat de Transport Tisséo seront les principaux financeurs.

Les points noirs

Si les Aussonnais étaient invités à s'informer sur le projet, ils étaient aussi invités à exprimer leurs interrogations. Le débat a été animé. Récurrentes, les questions concernent essentiellement,

La circulation chemin de l'Enseigure, partie sens unique.
Trois schémas de circulation sont actuellement à l'étude. Dans les trois cas, le chemin de l'Enseigure sera transformé en impasse. La circulation y sera limitée au trafic riverain. Mais les habitants ont souhaité plus d'information notamment sur la pollution sonore…

La circulation autour du PEX
Trois schémas ont été étudiés par les techniciens qui travaillent sur ce dossier ; leur objectif est d'éviter le chevauchement du trafic routier quotidien avec l'afflux occasionnés par les manifestations du PEX. Ces schémas ont encore besoin d'être approfondis. C'est l'un des chapitres du dossier qui reste à affiner.

Le stationnement
Le stationnement inclus dans l'enceinte du PEX sera payant. Cette pratique est courante et ne pose aucun problème pour les salons professionnels. Des questions se poseront pour les manifestations « tout public ». Les visiteurs n'auront-ils pas tendance à privilégier le stationnement sauvage devant les habitations voisines ? La vigilance s'imposera pour éviter les dérives dans ces moments-là.

Le patrimoine naturel
Le projet préservera et renforcera le patrimoine naturel. Une zone verte tampon sera créée entre le chemin de l'Enseigure et les bâtiments du PEX.

Plus d'infos

Même si les travaux sur le site ne doivent commencer que dans un an, les Aussonnais intéressées peuvent voir le projet :
- **A la Fabrique : Arche Marengo - 1, allée Jacques Chaban- Delmas – Toulouse / métro ligne A - station A Marengo - SNCF**
- **Europolia : Toulouse 2000 – 2, esplanade Compans Caffarelli – Toulouse / métro ligne B - station Compans Caffarelli**
- **En mairie**

Ils peuvent aussi consulter
- **Le site internet dédié - Le projet de futur parc des expositions est présenté sur un site dédié, accessible depuis le lien suivant : www.toulouse-euro-expo.com**

Centre Technique Municipal
Coordination
Christophe Gomez, à la tête des équipes

Depuis le 1er septembre, Christophe Gomez a pris la direction des Services Techniques. Recruté en 1979, Christophe Gomez connaît bien la ville, son fonctionnement et ses équipements. Il est l'une des mémoires du service, un atout indéniable au poste qu'il occupe. Avec 33 années de service à son actif, il a « l'histoire » de la commune. Si Christophe Gomez a la confiance des élus, il a aussi celle de ses équipes. « Par nature, je suis plus homme de négociations que d'autorité. Je fixe des objectifs et je sais que chacun s'emploiera à les tenir au mieux ». Entré avec une spécialité électro-technique Christophe Gomez a aussi acquis une qualification en mécanique. Au fil des progressions dans sa carrière, il s'est formé à la gestion et au mangement, ce qui, aujourd'hui, lui permet de prendre la direction des services techniques et la tête d'une équipe de 25 personnes. « Je suis bien secondé au plan administratif », dit-il. Par ailleurs, très judicieusement, il reconnaît : « je suis Aussonnais comme beaucoup d'agents du service. En tant qu'administrés que voulons-nous ? Le meilleur pour notre commune, c'est évident ». C'est donc à ce meilleur qu'il va se consacrer avec les outils liés à ses nouvelles fonctions.

Pour l'aider, la ville a renforcé son équipe de maintenance. «Depuis la mise en place de la métropole, nos missions se recentrent sur la maintenance ou la réhabilitation des bâtiments ».

L'effet levier

La ville est attachée à la formation des agents communaux pour un meilleur service public. Elle est aussi attentive à leur déroulement de carrière. La promotion de Christophe Gomez a entraîné la restructuration du service et la prise de responsabilité d'autres agents. Régis Caner est désormais adjoint à la direction du service. Patrick Gabriel assure la coordination des équipes de maintenance.

Réhabilitation de l'église

Le dossier de réhabilitation de l'église n'aura pas été l'un des plus simples à mener. Si le classement du clocher est une reconnaissance de sa qualité historique et architecturale, toute intervention sur l'édifice religieux est adossé à des conditions drastiques. Elle est soumise à avis des Architectes des Bâtiments de France. Enfin, les travaux nécessitent le recours à des entreprises spécialisées.
Aujourd'hui, la commune a délégué la maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecture Barrué. D'ici janvier, la programmation des différentes phases du chantier pourra être affinée. En attendant, l'église est fermée depuis le 15 septembre. L'ensemble paroissial Constellation accueille les fidèles pour les offices et les cérémonies religieuses.

C'est fait !

Voirie

Chemin de Peyrelong

Après un long et lourd chantier d'urbanisation, le chemin de Peyrelong est rouvert à la circulation. Les diverses interventions ont permis la rénovation des réseaux mais aussi la mise en sécurité des usagers. Partie intégrante du réseau vert de Toulouse Métropole, le chemin de Peyrelong fait la jonction entre deux tronçons de chemins piétonniers balisés.

Chemin de Périac

Elle a le charme des petites routes de campagne, mais le trafic est très important dans cette voie, utilisée souvent comme délestage lorsque les axes structurants sont saturés. Le chemin de Périac nécessitait donc des équipements de sécurité qui ont été mis en place dans l'été.

Tennis

La réfection des courts de tennis était programmée pendant l'été. La remise en état des sols était devenue incontournable. Elle a été réalisée ; traités avec une peinture spécifique, les sols devraient éviter désormais les problèmes récurrents de la mousse. Les courts ont été retracés. Les travaux de rénovation ont également compris la peinture du mur fronton.

C'est fait !

Structures enfance-petite-enfance

Pendant que les structures enfance-petite enfance dormaient, les services techniques veillaient ! Attentifs, ils ont tout mis en œuvre pour terminer en temps et en heure les multiples interventions programmées, en particulier sur la

Crèche de Prunel

Sols souples et colorés, la crèche de Prunel offre un tapis nouveau et agréable pour les petits loups. Profitant du soleil, coccinelles et papillons se sont installés sur la terrasse incrustés dans un matériau qui s'adapte bien aux premiers pas hésitants.

Propreté

Toutou, aussi - Sur le domaine public le bon réflexe, ce n'est pas pour les chiens. Désormais, maîtres et toutous vont être incités à un peu de vigilance. Cinq bornes « Canisette » vont être installées sur la commune, place Jean-Jaurès, place du 8-mai, au monument aux morts, sur les installations sportives boulodrome/terrain de rugby et près de la crèche Prunel. La canisette tout le monde connaît, c'est l'équipement conçu pour effacer les traces négligemment laissées par Médor : on prend son petit sachet, on ramasse le déchet et hop, on met à la poubelle ! Rapide, propre, efficace… et ça évite à tous de ramener des souvenirs odorants sous les semelles.

Environnement

Racks à vélo - Progressivement, la ville augmente son domaine cyclable. L'achèvement des travaux de Peyrelong en est un nouvel exemple. On peut, désormais, se déplacer à vélo. Oui, mais où poser son deux roues ? Toulouse Métropole va fournir 4 racks de supports à vélos pour se garer plus facilement. Quatre emplacements ont été considérés comme lieux d'implantation prioritaires : le collège Germaine-Tillion, la place du 8-mai, la Halle aux Sports et la Poste.

C'est en cours

La Zone 30 au centre du bourg - Le centre du bourg a fait l'objet d'importants travaux pour remettre à niveaux les réseaux. Ce chantier a aussi permis de mettre en place les conditions d'une circulation sécurisée pour tous au centre du village (trottoirs, aires de stationnement…). Une nouvelle étape va être franchie : une zone 30 va être installée. Toulouse Métropole fournira prochainement plan et note explicative.

Haies vives et domaine public - Incontestablement, le rideau végétal constitue le plus esthétique des abris pour se soustraire au regard des passants ou des voisins. Nombreux sont donc les habitants qui plantent des haies en limite de voisinage ou de domaine public. Ces haies ont un défaut… elles poussent ! Il est sans doute bon, de temps à autre, de rappeler le droit, et en particulier le code de la voirie routière en ce domaine. En particulier, il est interdit de planter ou de laisser croître des arbres ou des haies à moins de 2 m de la limite du domaine public routier. Certaines règlements communaux interdisent même la présence d'arbustes épineux dont les branches représentent un danger lorsqu'elles débordent sur les trottoirs. La réglementation dit aussi qu'il appartient à l'occupant de tailler les haies. Les délits pourront être punis d'amendes. On n'en est pas là, mais en terme de citoyenneté, il faut aussi rappeler que ces haies envahissantes représentent une véritable gêne pour les piétons, sans doute plus encore pour les personnes à mobilité réduite qui empruntent les trottoirs de la ville. Nous comptons sur vous ! Merci pour eux !

Energie
L'hiver approche

1 • Evaluez-vous !!!

L'hiver approche et avec lui l'incontournable hantise de la facture d'énergie. Des solutions d'isolation existent… mais avant d'entamer vos travaux, vous pouvez tenter de tester votre habitation et la comparer aux normes des logements dits « économes ».
Commencez par calculer votre coefficient de consommation en adoptant l'énergie qui vous correspond.

Prenez en compte pour chaque année les consommations réelles en kWh. Pour obtenir la consommation réelle, en fonction de votre source d'énergie, convertissez à partir des coefficients ci-dessous :

- **Electricité :** consommation réelle x 2,58
- **Gaz :** consommation réelle
- **Fioul :** nombre de litres consommés x 10
- **Bois :** nombre de stères x 1 500

Vous obtenez le total exprimé en kWh
Divisez ce total par le nombre de m² du logement. Vous obtenez votre consommation exprimée en kWh.

2 • Situez-vous

Comme pour les appareils ménagers, avec ce résultat, vous pouvez situer votre logement sur le graphique

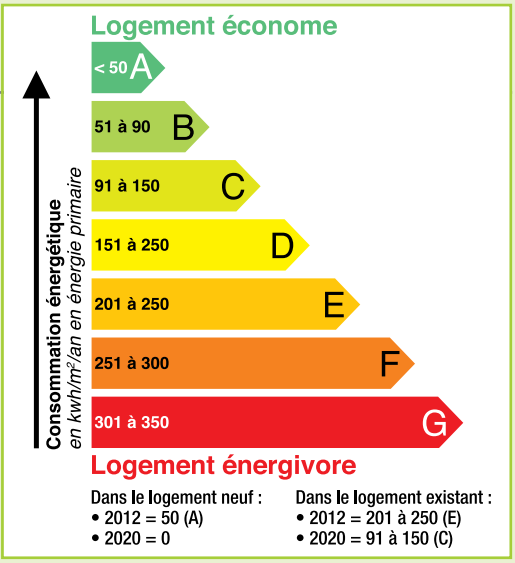

3 • Isolez-vous

Les travaux d'isolation contribuent pleinement aux économies d'énergie. De nombreux efforts ont été faits ces dernières années sur les matériaux, les conceptions, les utilisations. Mais comme il n'est pas toujours possible de mener tours les travaux à la fois, le schéma ci-contre peut vous aider à établir une priorité. Indicatifs, il situe les sources principales de déperdition d'énergie ainsi que leur taux. Vous pourrez ainsi évaluer les points faibles de votre logement et envisager de potentielles interventions.

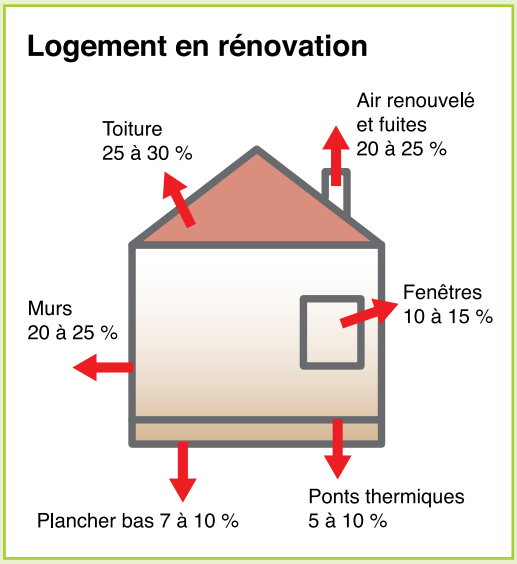

Source Info-Energie Solagro

Compostage
Bonifiez vos déchets verts

L'intérêt du compostage n'est plus à démontrer. Il s'agit même d'un double intérêt. Composter les déchets verts, c'est, en effet, rendre service à l'environnement. Le compostage permet de réduire de 30% le poids des déchets ménagers. Mais c'est aussi fournir au jardin un engrais naturel de très bonne qualité, fertilisant pour le jardin.
Très tôt, le Sivom Banlieue Ouest, alors chargé de la collecte des ordures ménagères, a aidé les administrés des communes adhérentes à s'équiper de composteurs domestiques. Toulouse Métropole assure aujourd'hui la compétence Déchets Ménagers.
Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets, elle a repris en compte cette action. Le Programme Local de Prévention des Déchets, lancé en 2012 par la Communauté urbaine, prévoit un ensemble d'actions de prévention visant à réduire de 7% de la production des ordures ménagères et déchets assimilés par habitant en 5 ans. La Métropole propose deux modèles de composteurs, l'un en bois, l'autre en plastique. Les tarifs, incitatifs,

varient de 15 €pour un 320L à 25€pour un 620 L. Près de 2 000 composteurs ont déjà été distribués aux habitants de la Métropole dont 50% aux Toulousains.

Le bulletin d'inscription peut être téléchargé sur le site de Toulouse Métropole - Opération compostage : www.grandtoulouse.org rubrique : En un clic > Gestion des déchets
Ou adresser un Courriel à : compostage@grandtoulouse.fr
Plus d'infos : 0800 749 774 ou 0800 201 440 (Appel gratuit depuis un poste fixe)

Déplacements
Enquête Tisséo

Tisséo, - Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine - a lancé une vaste enquête sur les habitudes de déplacement des habitants. Cette enquête est en cours sur tout le bassin de vie toulousain, soit 179 communes dont Aussonne. Près de sept mille foyers ont être contactés… peut-être vous.
Cette enquête va durer jusqu'en avril 2013. L'objectif est de mieux analyser les pratiques des populations pour organiser l'offre la plus cohérente possible en matière de circulation, de stationnement, de politique de transports collectifs, d'infrastructures…
Cette enquête a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Cnil (Commission Nationale Informatique et Libertés)

Police Municipale

Ludovic Reado, policier municipal

Engagé le 1er juin au sein de la police municipale, Ludovic Reado, sera sur le terrain en février 2013. Il effectue actuellement les stages obligatoires liés à sa fonction. Avec un cursus professionnel particulier, il va apporter une intéressante complémentarité au service. Titulaire d'un bac dans la filière agricole, il s'est ensuite spécialisé dans les métiers de l'environnement et de la forêt. Au sein de l'Office National de la Forêt, dans des coopératives forestières, ou des forêts privées, il s'est initié à la gestion environnementale… Le Développement Durable à l'œuvre dans les politiques locales ne lui est donc pas étranger. A l'occasion d'une de ses missions il a « découvert le service de police municipale. J'ai vu, réellement leur travail. J'ai perçu les actions de prévention que ces agents menaient contre les actions délictueuses : pollution, dégradations volontaires… Ca m'a intéressé ». Au point de franchir le pas du concours qu'il a réussi. En stage d'immersion pendant six mois, Ludovic Reado parfait sa formation dans divers services comme la brigade de gendarmerie de Beauzelle ou le CCAS pour l'approche sociale de la fonction.

Originaire de Perpignan, il apprécie Aussonne pour sa dimension humaine et souhaite privilégier la sensibilisation et la proximité. Même si… « je sais que parfois, la sanction est nécessaire ». Les policiers municipaux sont, en effet, assermentés et ont un double agrément du Préfet et du Procureur de la République.

Enfance-Jeunesse-Education

Le service Enfance-Jeunesse-Education a également connu des mouvements de personnel à la rentrée.

- Au centre de loisirs maternel, Cathy Aubé assure la co-direction de la structure avec Valérie Lodenot.
- Au centre de loisirs primaire, Candide Silva a repris le poste laissé vacant par Cathy Aubé. Animatrice, elle est aussi aide scolaire administrative
- Le Clap's a accueilli Christelle Padié venue renforcer l'équipe d'animation.

Administration

Anne Maurel chargé des finances

Recrutée par la commune, Anne Maurel vient d'intégrer l'équipe des agents communaux au 1er octobre. Elle est chargée des Finances. Rompue à la gestion des finances publiques, Anne Maurel dirigeait la communauté de communes de la Haute-Vallée du Thoré dans le Tarn.

Chez les élus aussi

Jean-Jacques Zamboni nommé adjoint

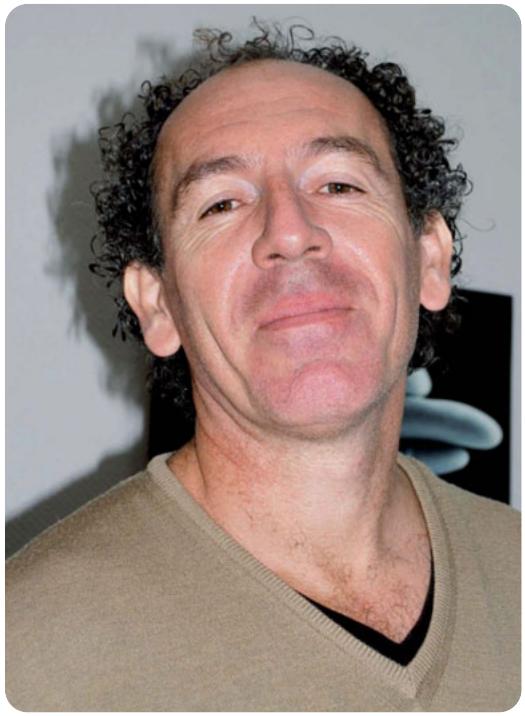

Ses nouvelles responsabilités professionnelles ne permettent plus à Mélanie Durand d'assurer la mission d'adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à l'éducation. Le conseil municipal du 13 septembre a confié cette mission à Jean-Jacques Zamboni, jusque là conseiller municipal délégué à la Jeunesse. Mélanie Durand reste membre de la majorité municipale en qualité de conseillère municipale.

Plan canicule
Vigilance accrue

Depuis 2004, les travailleurs sociaux de la ville sont particulièrement vigilants en été. Constitué dès 2004, lors du premier plan Canicule, un fichier de base recense les personnes fragilisées ; il est réactualisé chaque année avant le 1er juin, date de mise en place de la "veille saisonnière". Cet été, le plan canicule a été activé le 17 août et réactivé le 20 août. « A deux reprises, nous avons contacté une à une, toutes les personnes inscrites sur la liste, soit une trentaine de personnes », dit Karine Danos, responsable du Lien Social. « Il s'agissait d'une part de vérifier qu'aucune n'était en danger et d'autre part, de leur rappeler les consignes élémentaires : boire, fermer les volets… Ce contact téléphonique rassure les aînés isolés et… les agents du service ».
Si seules 30 personnes sont inscrites au fichier, il faut rappeler que le service d'Aide Ménagères prend en charge 80 personnes et une trentaine d'autres bénéficient du portage de repas à domicile, une autre manière d'assurer une veille auprès des aînés de la ville.

Service emploi
Pour les employeurs aussi

La commune s'est dotée d'un relais emploi local pour soutenir la recherche des demandeurs d'emploi. Il peut intervenir plus largement pour toute personne en quête d'information générale sur l'emploi ou la formation. Mais ce service a aussi été pensé en direction des employeurs. A la rencontre des demandes et des offres, il peut permettre de trouver, très rapidement, dans la proximité, la personne adéquate pour remplir une mission, renforcer une équipe, occuper un poste nouvellement créé… Le service emploi peut faciliter la mise en relation. Il peut aussi aider à diffuser ou à gérer vos offres d'emploi.
La procédure est simple et les formules très ouvertes. Vous êtes employeur ? Vous pouvez déposer vos offres directement au Lien Social. Vous pouvez également télécharger le formulaire d'offre d'emploi sur le site de la mairie www.aussonne.fr, rubrique « emploi », service emploi et le renvoyer au Lien Social par fax ou par mail.
Plus d'infos - Christelle Ango
Tél 05 62 13 48 65 - Fax 05 61 59 53 80
courriel : christelle.ango@aussonne.fr
Le matin sans rendez-vous, l'après-midi sur rendez-vous au Lien Social - 200 route de Merville.

+

Médiation familiale

Animées par le CERME (Centre de Recherche de Médiation), des permanences d'information à la médiation se déroulent régulièrement au Lien Social. Ces entretiens sont gratuits. Les prochaines permanences auront lieu les jeudis 15 novembre et 6 décembre de 14 h à 17 h - Contacts pour prendre rendez-vous au 05 62 13 45 73. Une permanence est également organisée un lundi après-midi par mois à la Maison de la Famille et de la Parentalité de Blagnac - Tél 05 34 36 45 30

Les Maisons de la Solidarité

Si, avec le Lien Social, la ville met tout en œuvre pour développer une action sociale au service du citoyen, le département mène des actions de proximité au travers des Maisons de la Solidarité. Ces structures sont un des moyens d'action des Unités Territoriales ; les équipes médico-sociales sont à l'écoute de la population : orientation dans les démarches, constitution de dossier, conseil, prévention, consultation pour les enfants, maintien à domicile des personnes âgées… leur champ d'intervention est large. Plus d'infos - Maison de la Solidarité - 4 boulevard Alain-Savary - ZAC Andromède - 31700 Blagnac - Tél 05 61 71 03 50

Carnets noirs

†

Le soleil d'été aura été voilé pour la ville qui a vu, avec une tristesse infinie, partir trois citoyens engagés dans la dynamique locale.

Jacques Berger, une citoyenneté active

Il aura eu la passion de l'aéronautique chevillée au corps jusqu'à son dernier souffle. Ingénieur à Airbus, Jacques Berger n'était pas simplement un professionnel rigoureux et compétent. Il regardait aussi avec fierté les progrès de l'avionique comme un beau défi relevé par l'Homme. Sa retraite, Jacques Berger l'aura passée à porter avec cœur le projet de musée Aeroscopia. Au-delà de son secteur professionnel, Jacques Berger cultivait aussi le goût de la gestion publique. Adjoint au maire de Beauzelle pendant de longues années, il avait efficacement contribué à la prise en compte des questions environnementales, notamment en soutenant le développement du tri sélectif sur tout le territoire de Blagnac Constellation. Retiré depuis quelques années à Aussonne, il était un auditeur fidèle des séances du Conseil Municipal. Jacques Berger s'était naturellement impliqué dans l'association Aussonne-Environnement qu'il éclairait de ses avis judicieux. Mais il avait aussi contribué très activement à l'écriture du livre d'Histoire Locale « Aussonne, Regard sur le Passé » dont il était l'un des co-auteurs. Il laissera ainsi une marque indélébile de son attachement aux valeurs humaines et à la transmission.

A ses enfants et petits-enfants, les élus locaux comme ses amis d'Aussonne Environnement, expriment leur peine très sincère.

Jacques Lassalle, une « figure » locale

Facétieux, Jacques Lassalle a longtemps auréolé de son sourire joyeux les manifestations locales. Sa jeunesse avait pourtant été marquée par des épisodes plus douloureux. Membre de la Fnaca, il partageait avec ceux de sa génération, cet engagement au service du pays et les souvenirs qui s'y rattachent. Mais son optimisme primait. Membre du club de pétanque local depuis des décennies, Jacques Lassalle était un homme profondément sociable. Citoyen engagé, il défendait avec cœur les valeurs d'égalité, de solidarité, de partage. Ainsi, Jacques Lassalle avait longtemps été l'un des représentants de la société civile au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale. Ces dernières années, alors que sa santé déclinait, il avait à cœur de participer encore et malgré tout aux manifestations locales et il aimait particulièrement à « chaperonner » Sa Majesté Carnaval !

A Nicole Lassalle, conseillère municipale, à ses enfants et ses petits enfants, les élus, les responsables associatifs et les nombreux amis de Jacques expriment leurs sincères condoléances.

Béatrice Aubert, un formidable courage

Sous l'apparence fragile Béatrice Aubert était une véritable combattante. Les vicissitudes de la vie ne l'avaient pas épargnée ; elle avait toujours fait front avec vaillance. Dans son dernier combat, elle a été exemplaire de courage. Agent dans le service d'aide à domicile, elle apportait bien plus qu'un service ou un repas aux aînés ; elle apportait aussi sa disponibilité, sa gentillesse, son écoute. Attachée à sa ville, elle était fortement impliquée dans la vie associative. Pour le comité des Fêtes, avec le départ de Béatrice Aubert, c'est un sourire immuable qui s'est effacé de la photo de groupe. Membre à part entière de l'association, elle faisait partie de ceux qui, dans l'ombre, constituent les forces vives de la ville dans l'organisation des manifestations. Entourée des siens, de ses amis du Comité et du corps des élus et des agents territoriaux, Béa a jusqu'au bout lutté contre la maladie. A bout de souffle, elle avait tenu encore à être présente lors des animations d'été. En ce dernier vendredi de septembre, la mairie avait pris l'habit de deuil et fermé ses portes pour accompagner une dernière fois celle dont le courage aura forcé l'admiration de tous. Que Jean-Pierre, son compagnon, que ses enfants et petits enfants sachent combien tous les amis de Béa partagent sincèrement leur chagrin.

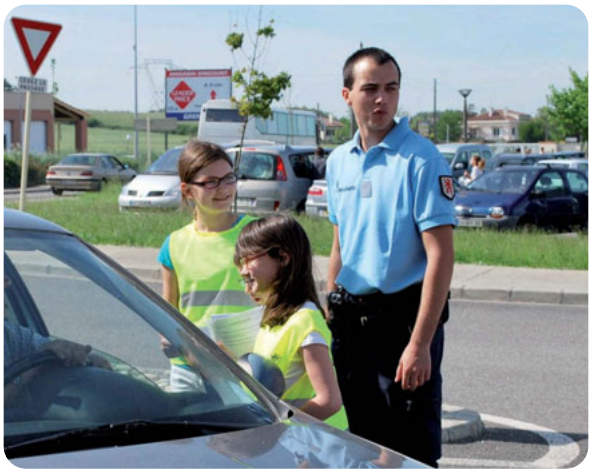

Conseil Municipal des Enfants

C'est parti pour une nouvelle saison. Le Conseil Municipal des Enfants est à nouveau à pied d'œuvre pour apporter sa contribution à la vie de la cité. Comme pressenti, la prévention restera un des axes de travail des élus juniors qui mèneront une nouvelle opération de prévention sur les parkings des établissements scolaires de la ville. L'objectif n'est pas tant de « verbaliser » que de faire prendre conscience aux adultes de leurs responsabilités. L'éducation des enfants passe aussi par l'exemple, c'est un peu le message que nos jeunes élus veulent faire passer à leurs aînés. On les comprend et on les entend ! Comme la dernière fois, cette opération sera menée en collaboration avec la brigade de gendarmerie de Beauzelle et la police municipale. La date de cette intervention est tenue secrète… un automobiliste averti en vaut deux !

D'autres opérations liées à la prévention seront également déclinées, toujours avec le concours des forces de l'ordre départementales ou locales. Elles sont à l'étude.

Enfin, les élus juniors pensent aussi à leur formation citoyenne. Ils commencent à préparer leur voyage à Paris, à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Mais ils sont aussi en contact avec les collectivités territoriales pour organiser une visite du Conseil Général et du Conseil Régional. Une manière très active d'apprendre à connaître les rouages de la démocratie.

Structures enfance
Un dossier unique pour simplifier la vie

La commune a adopté le principe d'un Dossier Unique d'Inscriptions de manière à simplifier la gestion du quotidien pour les familles. Ce dossier permet de fournir en une seule fois toutes les pièces nécessaires à l'inscription des enfants de toute la fratrie, pour un ensemble de services municipaux :

- **Crèche**
- **ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)**
- **Restauration scolaire**
- **ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).**

Accueils de loisirs
Les nouvelles modalités

L'accueil en centre de loisirs est soumis, comme dans toute structure municipale à agrément. Sur la base de cet agrément, la ville s'organise pour assurer la meilleure qualité possible en matière de projets et d'encadrement. De plus, en plus, les équipes ont à gérer des fluctuations dues aux annulations dans les effectifs d'enfants. La commune a donc mis en place de nouvelles modalités qui ont été appliquées dès la rentrée : à compter de la première annulation ou absence non signalée dans les délais précisés dans le règlement intérieur, l'enfant est inscrit en dernière position de la liste d'attente. Cette mesure vaut pour le trimestre en cours et pour le trimestre suivant. Elle permet de garantir la qualité de service à laquelle la ville est attachée.

Formation
Une journée stimulante

Le 31 août, les équipes du secteur petite enfance-enfance éducation avaient rangé les jouets. A la salle des Fêtes, comme chaque année depuis huit ans maintenant, tout le personnel, se retrouvait à la salle des Fêtes. Près de 90 agents avaient répondu présents et Lysiane Maurel les en remerciait. En effet, si cette journée prive certains administrés d'une journée dans les services enfance, elle garantit la bonne formation du personnel. Cette journée est profitable pour aborder en détail un thème d'actualité auquel est confronté le personnel. Cette année, ce sont, en particulier, les questions de violence qui étaient abordées. Artiste atypique, Ouahide Dibane et l'entreprise « des Ponts à la place des murs » avec laquelle la ville travaille proposent une approche originale de la réflexion. Des professionnels locaux du secteur médical et médico-social apportent leur contribution à cette journée. Une nouvelle fois, agents et intervenants ont plébiscité cette forme de travail qui, au quotidien, permet aux encadrants de répondre plus efficacement aux situations auxquelles ils sont confrontés.

CYBER BASE
Les nouveaux horaires

Service communal, gratuit et ouvert à tous, le PIJ-Cyber base a changé ses horaires. Il accueille le public aux jours et heures suivants :

Mardi 10h - 13h et 14h - 18h
Mercredi 10h - 13h et 14h - 18h
Jeudi 14h - 18h
Vendredi 14h - 18h
Un Samedi par mois de 14h à 18h ou un mercredi soir par mois de 14h-20h

Le PIJ dispose d'une documentation très riche pour les jeunes sur des thématiques diverses : Formation, Emploi, Vie quotidienne (logement, santé, transport, droit..., Loisirs/Vacances

La cyber-base permet aux Aussonnais internautes confirmés ou non, de continuer à relever ou à rédiger leurs mails, quand leur ordi les lâche ! En plein bug, en attente de dépannage… venez rechercher les informations qui vous sont nécessaires.

Sous la conduite d'animateurs experts, le réseau cyber base permet aussi aux néophytes de s'initier soit par le biais d'ateliers mis en place pour répondre à une demande, soit au cours de sessions proposées par l'équipe.

Au programme, ce trimestre :
En octobre : Scanner, clef USB, transfert de photos sur ordinateur…
En décembre : Calendrier personnalisé, carte de Voeux…

Plus d'infos
3 rue du Fort - ou www.aussonne.fr - Tél : 05.34.52.92.64

CLAS
Ca repart !

Avec le soutien de la CAF et du Conseil Général, la ville a pris l'initiative de s'engager dans un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Cette action, initialement mise en place en direction des collégiens a été étendue aux élèves des classes primaires (CM1 et CM2). Les activités proposées visent à redonner aux enfants le goût d'apprendre pour les engager sur la voie de la réussite scolaire. Sur la base du volontariat, à la demande des familles ou sur recommandations de leurs enseignants, les jeunes sont accueillis deux fois par semaine, hors horaires scolaires, pour des activités diverses : aide aux devoirs et à la méthodologie, activités culturelles (hip hop, skate, scrapbooking, cirque, initiation à la protection personnelle, chorale….)

Une réunion de présentation des projets a été organisée le 25 octobre, à 18 h 30, à la salle du Conseil Municipal

Ouvert/Fermé

Toussaint - Les structures du secteur enfance-jeunesse éducation seront fermées le 2 novembre 2012 toute la journée. Cette fermeture concerne le RAM, les crèches municipales (Prunel et Prestillou), l'ALSH maternel, L'ALSH primaire, le CLAP'S, le PIJ / Réseau Cyber-Base.

Noël - Comme chaque année, des sondages sont en cours, auprès des familles dont les enfants fréquentent les structures ou services communaux. L'ouverture ou fermeture de ces structures sera organisée en fonction des réponses des parents.

Crédit photo PSV service Photo

Arnaud Chestitch
médaille d'or à l'Open de France Poney

Comme cadeau d'anniversaire, Arnaud ne pouvait pas rêver mieux. Le jour de ses 15 ans le jeune Aussonnais recevait la médaille d'or au très relevé Generali Open de France. Ce concours CSO fait autorité dans le calendrier des compétitions. Plus qu'un cadeau, cette victoire sonnait comme une récompense amplement méritée ; depuis cinq ans qu'il monte, le jeune Aussonnais a collectionné près de soixante coupes.

En fait, ils étaient deux à obtenir ce trophée convoité : Arnaud et son poney au nom prédestiné, Quickly des Aubépines ! « Nous avons créé une vraie complicité avec Quickly. Elle est parfois rétive, il faut donc bien la connaître. Nous travaillons ensemble très régulièrement depuis un an en vue de ce championnat ; pour la préparation de l'Open, l'entraînement a été quotidien et intensif pendant deux mois », dit Arnaud. Outre le travail, le jeune cavalier doit aussi sa réussite à sa persévérance et à son goût pour l'effort. Excellent rugbyman également, licencié au club voisin de Seilh, Arnaud est adepte de nombreux sports. « Avant tout, c'est un compétiteur », dit sa mère. Y compris à l'école puisqu'Arnaud est aussi un excellent élève. Son année scolaire a été sanctionnée par une mention Bien au brevet ! Un sans faute !

Le poney, une saga familiale

S'il n'a pas eu le déclic tout petit, Arnaud concède toutefois que la pratique du poney lui a été facilitée : Richard Chestitch, le papa, connu à Aussonne pour la production de plants, est aussi éleveur de poneys, Aujourd'hui, son cheptel se compose de 27 poneys. Quickly, née dans l'élevage familial a su faire son chemin dans le cœur d'Arnaud qui l'a débourrée et l'a conduite au succès… ou l'inverse. « L'équitation, c'est un couple », dit Richard Chestitch, doublement heureux : la victoire du fils met aussi indirectement en lumière la compétence d'éleveur du père.

Médaillés du Travail

Plus que jamais, en ces temps où le travail est devenu une préoccupation majeure, Lysiane Maurel avait plaisir à honorer ceux qui, pendant de longues années ont mis compétence, persévérance et enthousiasme au service d'une activité professionnelle. Une soixantaine d'Aussonnais ont reçu, cette année, une médaille du travail :

Médailles Argent :

Christian Couder, Marie-Françoise Drouaud, Claude Hanuzac, Mauricette Saffon, Daniel Varella, Evelyne Vogel, Maria Fernanda Cardoso, Fabienne Limouzin, Eugène Tarantino, Eric Massot, Eric Michonneau, Michel Szilagyi, Christophe Burdillat, Jean-Michel Ducatheau, Nicolas Gouret, Pierre Valin Saunal, Marc Vinsonneau.

Médailles Vermeil :

Elisabeth Bastiani, Michel Clamens, Claudine Dutech, Claude Huc, Nicole Lacombe, Marc Vinsonneau, Gérard Armengau, Guy de Zotti, Anne-Marie Chouchan, Jean-Louis Garrido, Patrick Gouardères, Patricia Klass, Patrick Léon, Christine Murat, Christian Blazy, Christophe Derrey, Gisèle Paramelle, Martine Rives, Maryse Toulon, François Vidal, Pierre Villaverde, Alain Antajan, Chantal Antajan, Bernadette Bouville, Odette Chevalier, Mohamed Chouini, Martine Estellé, Edgard Goncalves de Carvalho, Vincent Llopis, Hélène Loubet, Monique Médar.

Médailles Or :

Marc Vinsonneau, Christian Blazy, Marta Grèzes, Christian Montamat, Michelle Anglade, Daniel Barthès, Danielle Bernès, Thierry Gille, Yolande Monies, Ginette Odorico.

Médailles Grand Or :

Christian Blazy, Daniel Bouville, Bernard Durand, Chantal Escach, Paul Sebban.

Nouveaux habitants

Dans une atmosphère musicale parfaitement orchestrée par les musiciens et le chef de l'Union Harmonique, une vingtaine de familles étaient venues prendre contact avec les élus. Au-delà, du concert de bienvenue, du petit cadeau souvenir, ce sont aussi des informations précieuses pour le quotidien que les élus ont offert à ces nouveaux Aussonnais. Dans son mot d'accueil, Lysiane Maurel faisait, en effet, une revue de détails des services, équipements et projets mis à disposition de ses habitants par la commune.

Gendarmerie nationale
Un nouveau commandant à la brigade

Après le départ du lieutenant Emma Ardouin, promue capitaine, la brigade de gendarmerie Beauzelle-Blagnac Constellation est placée sous le commandement de Jean-Michel Dulout. Si la cérémonie protocolaire s'est déroulée mi-octobre, le Commandant Dulout a été installé dans ses fonctions le 1er août. Arrivé de Puylaurens, dans le Tarn, ce militaire entend s'engager, à la suite de ses prédécesseurs, dans une action de terrain et de proximité. « Aujourd'hui, la gendarmerie n'a pas l'exclusivité de la protection ou de la sécurité. C'est l'action conjuguée de toutes les composantes de la société : élus, citoyens, milieu éducatif, chefs d'entreprise, responsables associatifs… qui permet le respect de l'ordre public sur un territoire ». En ce sens, le Commandant Dulout entend développer des initiatives en direction des milieux scolaires. « Au-delà de la prévention routière ou de la toxicomanie, on peut mettre en garde contre les utilisations délictueuses qui peuvent être faite des réseaux sociaux, d'internet. Alerter les entreprises sur les problèmes d'intelligence économique, c'est aussi un autre volet de notre mission… ». Ce qui n'empêchera pas la brigade de Beauzelle de poursuivre des missions plus classiques et bien connues comme les contrôles de vitesse ou d'alcoolémie, qu'on se le dise.

Agence immobilière
Une nouvelle… Adresse

C'est une belle histoire et une belle continuité. Marie Chabrol, installée dans le magasin Jessylook, avenue de la République, a cessé son activité professionnelle pour prendre une retraite bien méritée. Elle a fermé sa boutique de prêt à porter, mais depuis le 1er octobre, c'est un autre Chabrol, Martin, son fils, qui a repris le local et y a installé une activité totalement différente. Membre du réseau national coopératif « l'Adresse », il a ouvert avec Marie-Charlotte Miralles, une agence immobilière.
Formés par leur groupe, les deux jeunes gens ont orienté leur activité vers la vente et la location d'appartements sur Aussonne et ses environs, Merville, Daux … un secteur territorial en pleine extension, mais ce n'est pas la seule raison : « Nous sommes Aussonnais ; notre connaissance de la ville, de ses atouts, de ses services, de ses infrastructures, des communes avoisinantes nous permet de bien orienter la clientèle », disent-ils. Le petit « plus », c'est aussi la gestion « nous ne l'assurons pas directement, mais nous pouvons faire le lien avec les agents spécialisés de notre enseigne ».
L'agence est ouverte du lundi au samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, le samedi de 10 h à 12 h 30, l'après-midi sur rendez-vous.
Contacts - L'Adresse, 225 avenue de la République
Tél : 05 34 59 24 20 - e-mail : contact-aussonne@ladresse.com

Economie **Santé**

Déjà installé en qualité d'étiopathe dans notre commune, Gautier Bergasse a élargi le champ de ses activités ; également diplômé en ostéopathie, il exerce dans ces deux spécialités sur un seul et même site.

Gautier Bergasse
Les Portes d'Aussonne - 113, allée Lucie Aubrac
05 62 13 00 00

Culture

La **saison** se structure

Les deux saisons passées ont prouvé que les Aussonnais répondaient favorablement aux événements programmés par la ville, en complément des offres diverses faites par le Comité des Fêtes ou le tissu associatif. Un collectif composé d'élus, de techniciens et de membres de la société civile travaille à l'élaboration de la prochaine saison. Après avoir affirmé sa volonté de renforcer cette ligne culturelle, la commune vient de soutenir cette démarche : Myriam Santos apporte désormais son soutien administratif à la commission. Sa contribution va aider à mieux structurer l'offre et mieux la faire connaître.
Les propositions culturelles seront régulièrement annoncées sur les supports et sur le site de la commune. L'édition d'un flyer devrait prochainement permettre aux Aussonnais de connaître à l'avance les temps forts programmés.

Pour ce trimestre, la saison a démarré, comme chaque année depuis 9 ans, par le Festival la Voix la Main qui au travers d'ateliers créatifs et culturels réunit un public familial et intergénérationnel.
Au mois de décembre, la salle du Conseil Municipal accueillera une exposition-peinture de Jean Baschiera. Fin coloriste, l'artiste s'appuie sur un graphisme rigoureux pour poser des touches vives. La sérénité se dégage de ses toiles d'inspirations variées. Depuis près de 25 ans, Jean Baschiera multiplie prix et citations dans de nombreux salons. A voir en décembre à la salle du Conseil Municipal (en cours de programmation - Plus d'infos sur le site www.aussonne.fr)
Suivront au cours du premier trimestre, une soirée théâtre, la dernière création de Calune opéra, une exposition de peinture intuitive… une saison riche et éclectique pour satisfaire tous les goûts.

Peinture de Jean Baschiera

Associations

Avec le **club** de la Gaîté

Début septembre, le Club de la Gaîté rouvrait les volets de son « chez soi », jouxtant les locaux de la Poste. Le 7 septembre, il mettait le cap sur le seuil de Naurouze sur le Surcouf. Embarqués à Renneville, les Aussonnais ont navigué jusqu'au point culminant du canal, à la jonction des rigoles d'alimentation. Pas d'avis de gros temps à bord. « Navigation paisible, journée ensoleillée, beaux souvenirs, repas copieux et parfaite détente », le carnet de bord du capitaine témoigne de la réussite de cette sortie. L'album photo aussi !

Depuis, les adhérents se retrouvent régulièrement pour les activités lotos, jeux de société, belote… Les nouveaux adhérents sont, bien sûr, les bienvenus. D'autant que le programme du trimestre s'annonce très festif. Qu'on en juge :
Dimanche 21 Octobre : l'association a fêté son 35ème anniversaire autour d'un repas paëlla, animé par un prestidigitateur accordéoniste.
Dimanche 18 novembre : Le club de la Gaîté débutera la saison des lotos à la salle des fêtes. Ce loto sera largement doté et devrait se dérouler, comme toujours, dans une excellente ambiance.
Samedi 15 Décembre : Le club a programmé son repas gourmand de Noël , à partir de 12 h à la salle des fêtes. L'animation musicale sera confiée à un orchestre. Le tarif a été fixé à 20€. La date limite de paiement est arrêtée au 6 décembre.
Enfin, à noter déjà dans les agendas, l'assemblée générale du club aura lieu le jeudi 10 janvier 2013 à 15 heures, salle des fêtes. Elle se clôturera par la dégustation d'une galette des rois offerte aux participants.

Initiation à l'informatique

Si le club de la Gaîté propose des activités de loisirs traditionnelles, il permet aussi de s'ouvrir à des pratiques nouvelles comme l'informatique. En partenariat avec le Point Information Jeunesse, l'association offre la possibilité d'adhérer à l'initiation gratuite à l'informatique développée par la commune. Vous voulez rester dans la course, vivre avec votre temps, communiquer avec vos petits enfants, accéder à des informations multiples sur internet ? Vous vous sentez un peu perdu devant votre PC ?
Profitez de cette opportunité et contactez :
Serge Barbiero Tel : 05 61 85 18 70
Alain Dumont Tel : 05 61 85 04 62
pour plus d'informations.

Au Foyer Rural Les **nouveautés**

Le Foyer Rural bouge…
pour cette nouvelle saison,
il propose aux Aussonnais :

- Un deuxième cours de yoga le vendredi, de 20 h 30 à 21 h 30. Il reste quelques places disponibles
- Des stages de zumba. Devant le succès de ces formules de nouveaux stages sont programmés, Le prochain aura lieu le samedi 24 novembre de 10h30 à 12h (séance unique pour les enfants et les adultes)
- L'Atelier d'Automne, le 1er et 2 décembre, Cette exposition /vente de peintures, poteries, arts créatifs présente les oeuvres réalisées par les adhérents, enfants et adultes, des sections du Foyer Rural. Comme l'an passé, les classes arts créatifs de l'école primaire et du collège participeront à cette exposition.

Ecole de rugby Une belle **vitalité**

La rentrée est aussi synonyme de reprise à l'école de rugby. Les petits champions ont repris le chemin du stade depuis le 12 septembre. L'école de rugby entame une 4éme saison avec un effectif de plus de 60 enfants, répartis en 3 catégories : moins de 7 ans, moins de 9 ans et moins de 11 ans. Les objectifs fixés en 2009 par Jean Paul Bernés président du club à Denis Laurens responsable de l'école ont été largement atteints ; le succès a été rapide et inespéré. Même si l'effectif est fort satisfaisant, il reste encore quelques places dans chaque catégorie pour les petits Aussonnais qui seraient tentés par ce sport porteur de belles valeurs

Contacts : Denis Laurens
06-34-01-82-31 ou
denis.laurens31@orange.fr

En bref

Classes de danse, les adultes aussi

Si les classes de musique sont ouvertes aux adultes, on sait moins que les classes de danse le sont aussi. Les cours de danse adultes sont « à la carte » à la demande du groupe. Ils ont lieu le lundi soir de 21 h à 22 h 30.
@ : danse.emda@laposte.net - Blog : aussonne.over-blog.com - Danse.emda@laposte.net

Stages de tennis

A chaque période de vacances scolaires, des stages de tennis pour adultes et enfants sont organisés et encadrés par David Setbon, professeur breveté d'Etat. La session comprend des cours d'1 h 30 dispensés pendant cinq jours et favorise une progression plus rapide.
Plus d'infos 06 60 23 29 16 - bisonset@hotmail.com

Concert de la Sainte-Cécile

Chaque année, les musiciens honorent Sainte-Cécile. A Aussonne l'Union Harmonique met tout son talent au service de cette tradition. Le public partage un moment de plaisir avec l'orchestre. Mais il sait aussi qu'il va vivre un temps musical fort. Au fil des ans, sous la conduite de Jean-Guy Olive, l'Union Harmonique n'a fait que renforcer son talent. La Sainte-Cécile est une des occasions, pour le public aussonnais d'assister, gratuitement, à un événement de très grande qualité ; il ne s'y trompe pas ; la Halle aux Sports joue toujours à guichets fermés.
On note la date : samedi 17 novembre à 21 h au gymnase Pierre Denis.

Les nouveaux **bureaux**

Musique et Danse

L'Ecole de Musique et de Danse donne le « la » d'une saison nouvelle. Après avoir mis beaucoup d'énergie à faire vivre l'association, Françoise Mairaville et le bureau ont souhaité passer la main. Une nouvelle équipe s'est mise en place pour assurer la rentrée et va, dans la continuité, assurer le bon fonctionnement de l'école. Le nouveau bureau est constitué de
Présidente : Céline Marcel
Section musique : Jean Marc Lafforgue
@ : musique.emda@laposte.net
Section danse classique : Marion Barreau

Au tennis-Club Aussonnais

Après de nombreuses années consacrées à la bonne marche du Tennis-Club Aussonnais, Christine Figue a quitté la présidence. Un nouveau bureau est à l'œuvre depuis le mois de septembre. Il est composé de
Président : Julien Busnel
Vice-Président : Laurent Nieto
Trésorière : Yvette Herssens
Secrétaire : Cindy Robin
Animation : Agathe et Thomas
Communication : Agnès Aubouy, Philippe Lucas et Séphanie Lucas

A l'Association des Parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves accueille également un **nouveau président**, Philippe Abrial, joignable au 09 63 06 45 49

Bienvenue !

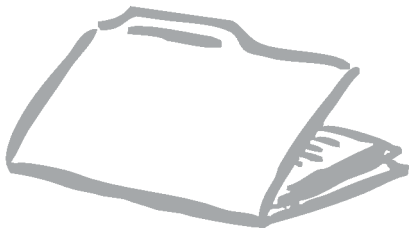

En application de la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002 et après adoption du règlement intérieur par le Conseil Municipal, Aussonne Actualités ouvre cette chronique régulière laissée à la libre expression des groupes politiques constituant l'assemblée municipale. Cette page exclut toute intervention rédactionnelle autre que celle de ses auteurs ; elle est sous l'entière responsabilité de ceux-ci.

La majorité au Conseil Municipal - Agir pour Aussonne avec la Gauche Plurielle

Dans le cadre de cette concertation, la Commune d'Aussonne souhaite, en premier lieu, exprimer sa satisfaction de voir s'implanter au Nord-Est de l'agglomération toulousaine et plus particulièrement sur son territoire, le futur Parc des Expositions (PEX), programme emblématique porté par les communes membres de la communauté urbaine Toulouse Métropole.
Le projet a reçu un avis favorable de notre part sur deux enjeux importants notamment pour le quotidien des Aussonnais : la compacité du bâtiment, peu « mangeur » d'espace et le souci de prendre en compte de manière forte le facteur humain (tampon environnemental, indemnisations convenables….)
A l'étude des documents produits lors de la présentation, il est évident et confirmé que l'un des défis garant du succès est la maîtrise de la circulation dans le secteur proposé mais aussi la prise en compte d'un périmètre plus vaste englobant les projets portés par la communauté urbaine et les communes voisines (ZAC Garossos, LAUBIS, AEROSCOPIA….).
Les accès, les voiries structurantes futures, doivent assurer la bonne desserte de ces divers projets en ayant pour objectifs : le respect de la sécurité, la maîtrise des nuisances sonores, la performance des liaisons, la fluidité des flux, tout en respectant le domaine environnemental, faune et flore, le corridor écologique inscrit au SCOT, rappelé par le commissaire enquêteur lors de l'enquête publique de notre Plan Local d'Urbanisme et recommandé dans ses conclusions.
Pour toutes ces raisons, le scénario de desserte routière retenu devra tenter de :

- Limiter la circulation sur le RD63 sur les communes de Seilh (Chemin Papou) et d'Aussonne (Chemin du Bac) (plus de 100 résidences sur son emprise aussonnaise)
- Limiter les risques et les dangers en réalisant des aménagements séparant les flux divers : ronds-points
- Concentrer les flux de circulation lors de manifestations au PEX le plus loin possible des secteurs habités
- Continuer de permettre, au quotidien, à de nombreux gros porteurs l'accès à Pionner France-Maïs, gage du bon fonctionnement de cette société
- Faciliter la fluidité de la circulation au quotidien en permettant, au croisement du chemin de l'Enseigure et du RD 63, un accès direct au prolongement de la RD902.

Ainsi, pour la commune d'Aussonne, seul le scénario 1 présenté en réunion publique et intégrant la variante rouge, en pointillé, semblait répondre à nos diverses attentes.
En effet l'entrée au sud, de la totalité des flux dans le PEX, éloigne au maximum les nuisances diverses des résidents locaux. Elle permet d'intégrer le corridor écologique, tampon naturel entre le PEX et les résidences. De plus ce corridor peut servir d'habitat à la faune repérée et protégée. Une dernière partie de la zone de DUP, peut permettre de conserver une zone d'aménagement à caractère économique.
Au Nord, la variante rouge 2x2 voies, proposée en pointillé, permet une jonction facilitée avec Aussonne sans avoir à slalomer au travers des chemins BEL AIR et PAPOU pour, enfin, prendre le chemin de l'Enseigure. Elle permet d'autre part d'être les prémices de la continuité de la RD902 sans surcoût ; alors que la 2X2 voies courbe Chapello devra, semble-t-il, faire l'objet d'un aménagement chemin BEL AIR (ne figurant pas sur les scénarii fournis).
Ainsi, la commune d'Aussonne propose que soit implanté un rond point à l'intersection des 2x2 voies Chapello et variante en pointillé (comme proposé au scénario 3) et que la variante en pointillé et le rond-point en pointillé proposé sur le RD63 deviennent en traits pleins (peut-être en 2x1 voie seulement puisque ce rond-point assure la jonction d'une RD63 de même nature et d'un chemin communal et n'obère pas l'avenir du prolongement de la RD902 en 2x2 voies).
Néanmoins le plus performant des aménagements du scénario 1 reste le prolongement de la RD902 en 2x2 voies, du parvis du PEX à la RD64, dite, à Aussonne, Route de Seilh, qui permettrait d'absorber les flux venant de la RD2 à hauteur du feu de Seilh, éviterait tous les délestages sur les voieries communales d'Aussonne, allègerait fortement la circulation sur le RD2 et assurerait, en même temps, la fluidité de la circulation des usagers allant au PEX ou à Toulouse.

La minorité au Conseil Municipal - Aussonne Avenir, Droite, ouverture et Progrès

La gestion autocratique de Madame Le Maire !
Après s'être fait voter l'autorité exclusive pour les engagements financiers, lors du dernier Conseil Municipal, Mme le Maire a réclamé les pleins pouvoirs pour le recrutement des employés de la Mairie et ce jusqu'à la fin de son mandat, soit 18 mois.
Jusqu'à présent, le remplacement et la création de tout poste étaient préalablement soumis au vote du Conseil Municipal. A l'évidence, Mme le Maire entend désormais décider seule du sort de ses administrés!
Quand la dictature avance c'est la démocratie qui recule...
En 4 ans, 4 conseillers municipaux, 1 adjointe de Mme le Maire et 2 Directeurs Généraux des Services ont démissionné pour raisons personnelles.

L'équipe de la minorité
Sabrina SUZE - Claire GESTA - Philippe LOUGE - Julien FERTE
Alternanceaussonne31@gmail.com

Urgences

Pompiers : 18
SAMU : 05 61 49 33 33 ou 15
Enfants disparus - 116 000

Services publics

Mairie : 05 62 13 47 20
Site : www.aussonne.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi, de 9h à 12h, permanence état civil, sauf pendant l'été.
Services techniques :
05 62 13 22 90
Police municipale :
05.62.13.47.24
Direction Service enfance-jeunesse-éducation :
05 62 13 47 20
- Coordination Enfance-Jeunesse : 05 61 85 51 71
- Crèche Prunel : 05 62 13 45 75
- Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54
- Relais d'Assistantes Maternelles : 05 34 52 03 65
- Centre de Loisirs Aussonnais Pour AdolescentS (CLAP's) : 05 61 85 51 71
- Point Information Jeunesse et Cyber-Base : 05 34 52 92 64
- ALAE maternelle et ALSH Farandole : 05 62 13 48 53
- ALAE Primaire et ALSH Alsona : 05 61 06 15 87
- Permanences Espaces Ecoute Parents : 05 62 21 40 50

Lien social :
Accueil : 05 62 13 47 28
Fax : 05 61 59 53 80
CCAS :
- Karine DANOS : 05 62 13 45 73
- Julie MOULIS : 05 62 13 47 28
- Christelle ANGO : 05 62 13 48 65
Lien Social - 200 route de Merville - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi - fermé mercredi après-midi
La Poste : 3631
Site : www.laposte.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h. La levée est effectuée du lundi au vendredi à 14h30.
Gendarmerie :
Accueil public : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h
Contacts - 05 62 74 51 70
Avant 8h et après 18h appeler le 17 - Brigade de Beauzelle -Blagnac Constellation à Beauzelle
Centre des impôts :
05 62 74 23 00 - 51, allées du Lauragais - 31770 Colomiers
Ecoles :
- Maternelle Louise Michel : 05 34 57 46 24
- Primaire Jules-Ferry : 05 61 85 07 98
- Collège Germaine Tillion - route de Merville - 05 62 13 06 40

Permanences

Députée : Françoise Imbert
A Colomiers - B.P 122 - 31772 Colomiers Cedex - Tél. 05 34 26 03 90 - A Aucamville - Tél 05 62 80 45 88
Conseillère Générale
Véronique Volto - 05.34.33.32.31
Conciliateur de justice
Monsieur D. Lasserre, conciliateur de justice, tient sa permanence tous les deuxièmes jeudis du mois, de 13h30 à 17h, à la mairie.
Conseiller juridique
Permanences gratuites d'avocats - Sans rendez-vous - 2, place du Languedoc à Cornebarrieu.
Assistantes sociales
- Maison de la solidarité - Le lundi de 14h à 16h ou sur rendez-vous - 05.61.71.03.50 - 4, boulevard Alain SavaryZAC Andromède 31700 Blagnac
- Mutualité Sociale-Agricole à Grenade - 05 61 10 40 40

Infos pratiques

Collecte des encombrants
Sur inscription en mairie, La prochaine collecte des encombrants aura lieu le 21 novembre
Collecte de sang
Les prochaines collectes de sang auront lieu à la salle associative n°1. Plus d'infos : 05 62 13 47 20, sur www.aussonne.fr - rubrique Agenda. ou www.dondusang.net / onglet chercher une collecte.
Déchetterie :
- A Cornebarrieu, chemin Saint-James (près de l'itinéraire à Grand Gabarit) - Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Les samedi et dimanche, de 10h à 18h

La déchetterie est fermée tous les jeudis et les jours fériés -
- A Grenade, Route de Saint-Cézert - renseignements : 05 62 89 03 41

Marché de plein vent :
Un marché de plein vent se tient tous les vendredis matin rue de l'Eglise.

Associations

A.C.C.A. Société de chasse
M. Telloni - 09 54 10 45 86
Ausson'du rock
M. Prévost - 06 76 51 74 35
Aussonne Environnement
C. Masson - 05 61 06 12 65 ou 05 61 85 03 54 - Permanences tous les deuxièmes mercredis du mois, à 20 h 30, à la salle associative n° 3
Boule Joyeuse Aussonnaise
M. Tisseyre - 05 61 85 07 79
M. Sanchez - 05.61.85.08.25
Boule Lyonnaise
M. Darolles - 05 61 85 02 19
Cercle Canin Aussonnais
Mme Agullo - 06 16 19 06 76
Club de la Gaieté
M. Barbiero - 05 61 85 18 70
Comité des Fêtes
Mme Lian - 05 62 13 47 20
Comm'un Accord
M. Boyer - 05 61 57 07 34
Cuisine en vie
Mme Kirch - 06 29 97 71 22 ou 05 34 52 93 74
Cyclo Club Aussonnais
M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11
Donneurs de Sang
M. Mermoud - 05 61 85 82 71
EMDA : Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne
Tel-répondeur : 09 32 72 83 14
Présidente : Mme Marcel
Section musique: 06 32 67 57 06
Section danse classique : 06 62 75 82 33
Etoile Aussonnaise (football)
M. Bru : 06 82 58 53 61
Club House : 05 61 85 35 00
F.N.A.C.A.
M. Bergerou - 05 61 85 06 22
Foyer Rural
M. Antony Christian
Local : 05 61 85 33 29
Gros Câlin (crèche associative)
Mme Gloaguen - 05 62 13 74 05
Crèche : 05 61 85 19 93
Karaté-club
M. Fadel - 06 80 01 41 62
L'orteil en Pointe
M. Biard - 05 61 85 04 03
Les Fous du Volant Aussonnais
M. Garcia - 05 61 42 71 40
Parents d'Elèves
M. Abrial - 09 63 06 45 49
Rescapés d'Ovalie
M. Anduze – 05 61 85 03 93
Rugby-Constellation
M. Bernès - 06 80 35 14 34
Tennis-Club Aussonnais
M. Busnel - 05 61 30 31 71
Tennis de table
M. Curtil - 05 34 52 21 37
Thieu Lâm
Arts Martiaux Vietnamiens
M. et Mme Basset - 05 61 71 68 50
Union Harmonique
M. Prevost - 05 61 85 03 26
Union Sportive Aussonnaise - Basket M. Dechaud - 05 61 85 70 93
Délégations Départementales ou Régionales :
- **Chiens Guide d'Aveugles** Tél. 05 61 80 68 01
- **Association des Sclérodermiques de France** Tél 05 63 60 63 68

Calendrier du trimestre

En novembre

- Le 10 novembre à 21 h, Salle des Fêtes, soirée Châtaignes organisée par la Fnaca
- Le 11 novembre à 11 h, au Monument aux Morts - Commémoration de l'Armistice - Dépôt de gerbes et discours, suivi d'un apéritif offert par la Municipalité à la Salle des fêtes
- Le 16 novembre à 21 h à la Halle aux Sports - Concert de l'Union Harmonique Ausonnaise
- Le 17 novembre à 15h à la Salle des Fêtes - Loto du Club de la Gaité
- Le 24 novembre de 9 à 19 h, à la Halle aux Sports - Marché de Noël organisé par les Rescapés d'Ovalie
- Le 24 novembre de 9 h 30 à 12 h 30, à la Salle des Fêtes, stage de Zumba organisé par le Foyer Rural
- Le 25 novembre à 15 h à la salle des fêtes - loto de l'Etoile Aussonnaise (Football)

En décembre

- Le 1er et le 2 décembre de 10 h à 18 h, à la Salle des Fêtes - Les Ateliers d'Automne - Exposition des ateliers d'Art du Foyer Rural
- Le 7 décembre à 20 h 30 à la Salle des Fêtes, Assemblée Générale de la Boule Joyeuse
- Le 15 décembre à partir de 12 h à la salle des Fêtes - repas de Noël du Club de la Gaité
- Le 16 décembre à 15 h à la salle des Fêtes: spectacle de Noël de l'Ecole de Musique et de Danse
- Les 17 et 18 décembre à la salle des Fêtes, spectacles de Noël pour les enfants des écoles
- Le 22 décembre à la salle des Fêtes - Noël pour les enfants de l'école de rugby
- Le 23 décembre à 15 h à la salle des Fêtes, loto du foot
- Le 30 décembre à 15 h à la salle des Fêtes, loto du foot
- lundi 31 décembre à la salle des Fêtes, réveillon organisé par le club de rugby

En janvier

- Le 10 janvier, à 15 h à la Salle des Fêtes, Assemblée Générale du Club de la Gaîté
- Le 11 janvier à 20 h 30, à la Salle des Fêtes, loto du basket
- Le 19 janvier de 9 h 30 à 12 h 30, à la Salle des Fêtes, stage de Zumba organisé par le Foyer Rural
- Le 20 janvier à 15 h à la Salle des Fêtes, loto du foot

ETAT CIVIL

Naissances : Romane Hugonenc (10-06) - Pablo Lagarde (20-06) - Mïa Lopez (20-06) - Louise Denis (23-06) - Lila Delerue (16-07) - Paul Perron (22-07) - Raphaël Meyer (01-08) - Lucille Trojani (04-08) - Rubens Fecioara (18-08) - Auguste Bonte (22-08) - Corentin Leroux (24-08) - Meryem Mejdoub (27-08) - Nassim Ayadi Astati (28-08) - Antoine Dejuniat Bernardini (01-09) - Cloé Lumé (06-09) - Zoé Breton (11-09) - Tiago Carreira Fenandes (11-09) - Noémie Grondin (17-09)

Mariages : Jean-Michel Decruq et Myriam Boulet (07-07) - Charles Zamora et Londja Abdelkrim (07-07) - Stéphan Carles et Stéphanie Africain (07-07) - Sébastien Busson et Laure Malbec (28-07) - Vincent Marty et Caroline Clemente (11-08) - Julien Di Sangro et Marie Rubi (25-08) - Geoffrey Rollet et Gaëlle Tandol (25-08) - Marc Travisan et Emilie Zéphirin (15-09) - Sylvain Maurel et Virginie Majerus (15-09) - Pascal Mameri et Céline Bousquet (22-09)

Décès : Jean-François Lacomme (08-07) - Marcel Lelu (14-07) - Jean-Jacques Gasc (19-07) - Viviane Dupont (21-07) - Suzanne Valmary veuve Lelu (27-07) - Jacques Lassalle - (12-08) - Marguerite Mazas (29-08) - Georgette Ayrolles veuve Auger (05-09) - Béatrice Aubert (24-09)

Brana
Rendez-vous honorés

Cyclisme FSGT

En dépit d'un temps incertain, l'animation sportive du quartier des Branas a tenu toutes ses promesses. Plus de 90 coureurs étaient au départ des épreuves cyclistes. Une cinquantaine de pétanqueurs s'affrontaient amicalement.

Depuis des années, il perdure, ce rendez-vous de la fin août calé entre des vacances évanouies et une rentrée en filigrane. Bon enfant, la manifestation amène une animation sportive dans le secteur du Stade et du club house de foot où l'organisation trouve un QG fonctionnel.
Orchestrée par l'USC Colomiers Cycliste, les deux épreuves cyclistes de la Ville reçoivent un soutien logistique efficace du Club Cyclotouriste Aussonnais. Une fois encore, il faut remarquer l'exceptionnel engagement des bénévoles chargés du service de sécurité. Le bon déroulement de la compétition leur doit beaucoup. Très présent dans l'organisation, le club local était aussi à l'arrivée, sur le podium grâce à la performance d'André Montégut, 3ème de la 5ème catégorie.
Au terme d'un circuit technique et cassant, les vainqueurs étaient les suivants :
1ère catégorie : Pugnet, 2ème catégorie : Fournes, 3ème catégorie : Aguilar, 4ème catégorie Faucard, 5ème catégorie : Chedille. David Pugnet du TOAC remporte le challenge 1ère, 2ème, 3ème catégories. Jérôme Dandine (CSL) remporte le challenge 4ème et 5ème catégories.

Pétanque, le challenge Reiz

Comme chaque année, la Boule Joyeuse avait « décentralisé » ses activités et c'est aussi devant la salle Berrier qu'une cinquantaine de pétanqueurs se retrouvaient pour le challenge Eric-Reiz, un concours en doublettes, en amical qui se déroule toujours dans un excellent climat. A l'heure de la remise des coupes, en présence de Lysiane Maurel, maire, de Maryline Lian, présidente du Comité des Fêtes et de nombreux élus, Francis Sanchez, co-président de la Boule Joyeuse remerciait très chaleureusement les membres de la famille Reiz venus en nombre. Avec talent, ils se sont imposés en tête du classement. Forte, partagée, l'émotion était palpable lors de la remise du trophée en souvenir d'Eric, trop tôt disparu. Son l'esprit sportif et son fair play restent encore aujourd'hui dans toutes les mémoires. Ils sont devenus l'image de marque de ce concours amical de l'été.

Les résultats
1ers : Johan Reiz-Patrick Dupuy - 2èmes : Lionel Carbou-Guy Dajan : 3èmes Tony Steis-Yves Rizzi - 4èmes : Marc Reiz-Nohan Reiz - 5èmes : Eric Berti-Jean-Baptiste Vary - 6èmes : Henri Espié-Alain Reiz - 7èmes : Joseph Garcia-Pierre Messina

Soirée Aligot

Le Comité des Fêtes a, comme chaque automne, ravivé la chaleur de l'été en organisant sa soirée « aligot », une manifestation très populaire qui remplit la Halle aux Sports et accueille autour des tables près de 200 convives.
Le succès était programmé, il a été assuré !